



En réponse à l'évocation du COP, le DGA précise que l'audition de Christian DUBREUIL - DG proposé par le Président de la République - interviendra devant les 2 commissions (Assemblée Nationale et Sénat) le 15 juillet au matin. S'il n'y a pas de vote négatif des deux commissions représentant les 3/5 des voix, le Président de la République procédera à sa nomination, certainement lors du Conseil des Ministres du 22 juillet.









La prise de fonctions devant intervenir le lendemain ou le surlendemain.

Le nouveau DG pourra ainsi participer à la négociation du futur contrat.

CTS

30 juin 2015

## Ordre du jour

-  Suite des précédentes réunions
-  Effectifs de la DG
-  Situation immobilière de la DG
-  Mise en œuvre des réductions d'effectifs
-  Evolution du RI - ARTT
-  Modulation de la PSR – 2014
-  Etudes des missions C et B administratifs à la DG
-  Questions diverses

# Effectifs de la DG – comparaison 31/03/2015 et 31/05/2015

SERVICE	Administratif			Technique			Total
	A	B	C	A	B	C	
Directeur Général et Cabinet	1,5	2	1	2			6,5
<b>Total Directeur Général</b>	<b>1,5</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6,5</b>
DGA Relations Institutionnelles			1	4			5
<b>Total DGA Relations Institutionnelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5</b>
DGA Pilotage Ressources				1			1
Secrétariat Général de la DG	4	11	8	1,8	1		25,8
Mission Accompagnement des Organisations				1			1
Département Juridique	8	1	0,8		1		10,8
Département Qualité et Simplification		1		3,6			4,6
<b>Total DGA Pilotage Ressources</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>8,8</b>	<b>7,4</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>43,2</b>
Direction Forêts et Risques Naturels		0,8		2			2,8
Département Recherche, Développement et Innovation	0,8	3	3	31,7	18,8	10	67,3
Département Gestion Durable et Multifonct Forêts	1	2		12			15
Département Risques Naturels		1	0,8	5,8	1		8,6
Mission Pilotage et et Valorisation du Système d'Information	2	1		10,8	1		14,8
<b>Total Direction Forêts et Risques Naturels</b>	<b>3,8</b>	<b>7,8</b>	<b>3,8</b>	<b>62,3</b>	<b>20,8</b>	<b>10</b>	<b>108,5</b>
Direction Commerciale Bois et Services	1	1		2			4
Département Commercial Bois	2		1	9			12
Département Commercial Services	1,5	1,8		4			7,3
Département Production				12,8	1		13,8
Mission Croissance Externe	2	1		3			6
<b>Direction Commerciale Bois et Services</b>	<b>6,5</b>	<b>3,8</b>	<b>1</b>	<b>30,8</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>43,1</b>
Direction Economique et Financière			1	2			3
Département Finances et Performances	7,8	2		1			10,8
Département Achats, Patrimoines et Investissements	4,9	4					8,9
Mission Prospective Economique				1			1
<b>Total Direction Economique et Financière</b>	<b>12,7</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>23,7</b>
Direction des Ressources Humaines			1,8	1			2,8
Département Ouvriers		1					1
Département Prospective et Formation	11	13,1	8	11,6	2,8		46,5
Département Pilotage et Gestion	6	11,9	4,3	1			23,2
Département SST et Gestion Sociale	1,8	19	9	1			30,8
Mission Processus et SIRH	7	1					8
Mission Relations Sociales	2	2					4
Mission Droit Social	3						3
<b>Total Direction des Ressources Humaines</b>	<b>30,8</b>	<b>48</b>	<b>23,1</b>	<b>14,6</b>	<b>2,8</b>	<b>0</b>	<b>119,3</b>
Direction des Systèmes d'Information		2		1			3
Département Solutions Métiers	2	1		18,6	2		23,6
Département Solutions Techniques et Sécurité	1	1		5	2		9
<b>Total Direction des Systèmes d'Information</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>24,6</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>35,6</b>
Direction de la Communication	1	0,8	1	1			3,8
Pôle Communication interne	1	1		1			3
Pôle Editorial	1						1
Pôle Multimedia	1,9	1	1				3,9
Pôle Evénements Salons	0,9		1	1			2,9
Pôle Imprimerie		3	5				8
<b>Total Direction de la Communication</b>	<b>5,8</b>	<b>5,8</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>22,6</b>
Agence Comptable Principale	1	1		1			3
Département Comptabilité	2	3	1				6
Département Recettes	1	2	1				4
Département Dépenses	2	1	3,7				6,7
Responsable du pilotage et de la maîtrise d'ouvrage ACP/SAP	1						1
Chargé de mission "Qualité comptable"	1						1
<b>Total Agence Comptable</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>5,7</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>21,7</b>
Inspection Générale	1	0,8		10			11,8
<b>Total Inspection Générale</b>	<b>1</b>	<b>0,8</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>11,8</b>
<b>TOTAL DIRECTION GENERALE</b>	<b>85,1</b>	<b>98,2</b>	<b>53,4</b>	<b>163,7</b>	<b>30,6</b>	<b>10,0</b>	<b>441,0</b>

Administratif			Technique			Total
A	B	C	A	B	C	
1,5	2	1	2			6,5
1,5	2	1	2	0	0	6,5
		1	4			5
0	0	1	4	0	0	5
			1			1
4	11	9	1,8	1		26,8
			1			1
8	1	0,8		1		10,8
	1		3,6			4,6
12	13	9,8	7,4	2	0	44,2
	0,8		2			2,8
0,8	3	3	31,4	18,8	10	67
1	2		12			15
	1	0,8	5,8	1		8,6
2	2		10,7	1		15,7
3,8	8,8	3,8	61,9	20,8	10	109,1
1	1		1			3
2		1	9			12
1,5	1,8		4			7,3
			13	1		14
2	1		3			6
6,5	3,8	1	30	1	0	42,3
		1	2			3
7,8	2		1			10,8
4,9	3					7,9
			1			1
12,7	5	1	4	0	0	22,7
		1,8	1			2,8
	1					1
11	12,3	8	11,6	2,8		45,7
6	12	4,3	1			23,3
1,8	19,7	5	1			27,5
6	1					7
2	2					4
3						3
29,8	48,0	19,1	14,6	2,8	0	114,3
	2		1			3
2	1		18,6	2		23,6
1	1		4	2		8
3	4	0	23,6	4	0	34,6
1	0,8	1	1			3,8
1	1		1			3
1						1
1,9	1	1				3,9
0,9		1	1			2,9
	3	5				8
5,8	5,8	8	3	0	0	22,6
1	1		1			3
2	3	1				6
1	2	1				4
2	1	3,7				6,7
1						1
1						1
8	7	5,7	1	0	0	21,7
1	0,8		10			11,8
1	0,8	0	10	0	0	11,8
84,1	98,2	50,4	161,5	30,6	10,0	434,8

## Situation immobilière

Le planning arrêté au début du projet de déménagement d'une partie des services de la DG à l'Arboreal, est respecté. Le déménagement devant se faire vers le 15 décembre.

La convention de sous location avec le MAAF est sur le point d'être signée.

L'ensemble des bureaux et sièges pour les collègues s'installant à Montreuil fera l'objet d'une acquisition. Si une partie du mobilier actuellement situé au 6 et au 10 avenue de Saint Mandé, est de meilleure qualité, le remplacement de certains équipements de la Tour sera possible. Pour le mobilier restant, il fera l'objet de propositions aux personnels et aux associations.

Le SNPA souhaite disposer des projets d'implantation des personnels sur les 2 sites. Le SNPA rappelle qu'il convient de revoir à la baisse le nombre de personnes dans certains bureaux de la Tour, pour de meilleures conditions de travail, tout comme il convient dans la mesure du possible de regrouper un même département sur un seul étage.

Une réunion s'est tenue hier soir à la DRH avec les chefs de département afin d'analyser les besoins et de discuter des projets d'implantation.

Le SNPA souhaite que l'ensemble des personnels puisse s'exprimer service par service avant qu'une décision soit prise.

Patrick Soulé a pris l'engagement de communiquer aux représentants des personnels les projets d'implantation en précisant qu'aucune décision n'est actuellement prise.

Le comité immobilier se réunira sous quinzaine.

La question de la restauration pour les agents implantés au 2 avenue de Saint Mandé est de nouveau évoquée. Actuellement le Secrétariat Général vérifie s'il n'y a pas de nouvelles possibilités. Le SNPA rappelle que l'échéance sera vite arrivée et qu'il convient d'accélérer le pas.

La maîtrise documentaire sera vraisemblablement rattachée au Département qualité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Ce projet a été abordé avec les agents intéressés.

## Mise en œuvre des réductions d'effectifs

### Postes supprimés au titre de 2015

Au titre des suppressions de postes prévues par le COP

	Direction	Département	Code Poste	Métier	Catégorie	Classement	Sit. actu.
1	DFRN	Ex-Dpt Dvpt durable	7316	Chef de département	CATEGORIE A TECH	A4	Vacant
2	DFRN	GDMF	13889	Chargé de mission	CATEGORIE A TECH	A1bis	Vacant
3	DFRN	GDMF	10642	Chargé de mission	CATEGORIE A TECH	A1bis	Vacant
4	DFRN	RDI	6129	Assistant de recherche et développement	CATEGORIE B TECH	B3-B4	Vacant
5	DFRN	RDI	5977	Assistant de recherche et développement	CATEGORIE B TECH	B3-B4	Vacant
6	DFRN	RDI	8674	Responsable de pôle	CATEGORIE A TECH	A3	Vacant
7	DCBS	Cabinet	10597	Chargé de mission	CATEGORIE A TECH	A3	Vacant
8	DRH	Cabinet	8050	Assistant(e) de direction	CATEGORIE B ADM		Vacant
9	DRH	Cabinet	13405	Chargé(e) de communication	CATEGORIE A ADM	A1	Vacant
10	DRH	DPF	6209	Opérateur(trice) logistique	CATEGORIE C ADM		Congé sans traitement - Inoccupé
11	DRH	DPF	4976	Gestionnaire ressources humaines de proximité	CATEGORIE B ADM		Vacant
12	DRH	DPG	8163	Assistant(e)	CATEGORIE C ADM		Vacant le 03/07/2015
13	DCOM	Pôle Imprimerie	7299	Opérateur(trice) logistique	CATEGORIE C ADM		Vacant
14	ACP	Dpt Recettes	15065	Comptable	CATEGORIE B ADM		Vacant

Au titre des redéploiements dans le cadre de la réorganisation de la DG et des mises en appel

	Direction	Département	Code Poste	Métier	Catégorie	Classement	Sit. actu.
	DGA-RI		15585	Chargé de mission	CATEGORIE A TECH	A2	Occupé
	DRH	POF	5972	Gestionnaire ressources humaines de proximité	CATEGORIE B ADM		Occupé
	DRH	DPF	15543	Responsable d'une unité soutien	CATEGORIE A ADM	A1bis	Vacant le 01/09/2015
	DRH	DPG	13202	Responsable d'une unité soutien	CATEGORIE A ADM	A1bis	Vacant le 01/09/2015
	DRH	DPG	13432	Responsable d'une unité soutien	CATEGORIE A ADM	A2	Vacant le 01/09/2015
	DRH	SST-G5	10240	Chargé de mission	CATEGORIE A ADM	A2	Vacant
	DSI	STS	7307	Administrateur informatique (systèmes / réseaux / support)	CATEGORIE A TECH	A1bis	Vacant
	DFRN	RDI	1464	Chargé de recherche et développement (r16570)	CATEGORIE A TECH	A1	Vacant à partir du 01/07/2015
	DFRN	PVSI	7519	Chargé de mission	CATEGORIE A TECH	A1bis	Vacant le 01/09/2015
	DFRN	DCS	14435	Responsable commercial	CATEGORIE A TECH	A2	Vacant

## Evolution du RI - ARTT

### 323 agents à horaires contrôlables dans Tempus en 2014

- 181 catégorie A
- 102 catégorie B
- 40 catégorie C

### 228 agents écrêtés au titre de 2014

- 153 catégorie A
- 56 catégorie B
- 19 catégorie C

### 19 408 heures écrêtées

- 16,387 heures pour les agents de catégorie A
- 2,593 heures pour les agents de catégorie B
- 428 heures pour les agents de catégorie C

L'écrêtement représente notamment 4971 heures pour la DRH et 4110 heures pour la DCBS. Toutes les directions sont concernées par cet écrêtement.

Le SNPA fait remarquer que cela représente 12 ETP et qu'il convient d'analyser cette situation.

## Modulation de la PSR

Le solde de la PSR de 2014 sera versé en juillet 2015. Un courrier du Secrétariat Général apportera des précisions pour chacun des agents de la DG.

Pour les postes allant jusqu'au niveau A 2, les éléments sont les suivants :

- 3 critères de répartition
  - 1 critère national égal à 25 %
  - 1 critère structure égal à 25 %
  - 1 critère de contribution de l'agent aux résultats de l'équipe égal à 50 %. Ce critère se décompose en 2 sous critères : l'un étant les résultats du département et l'autre la contribution de l'agent aux résultats du même département.

L'amplitude de modulation est la suivante :

- 500 € pour les Adjoints administratifs et les CDF
- 600 € pour les titulaires de poste B2
- 900 € pour les SA
- 900 € pour les titulaires de poste B3 et B4
- 1200 € pour les titulaires de poste A1

- 1800 € pour les titulaires de poste A1 bis
- 3000 € pour les titulaires de poste A2

A cela peut s'ajouter un montant exceptionnel ne dépassant pas 600 € dans la limite de 20 % de l'effectif par catégorie.

En raison des bons résultats financiers de 2014, le solde de la PSR est en augmentation.

Prenons l'exemple d'un SA. L'amplitude de modulation est de 900 €. 300 € ont été versés au cours de l'année. Il reste théoriquement 600 € de solde pour l'agent si tous les critères de répartition sont à 100 %. Or ce n'est pas le cas, car la masse réelle votée en conseil d'administration est souvent inférieure à la masse théorique. Pour le solde 2013 versé en juillet 2014, la masse réelle représentait environ 80 % de la masse théorique.

Pour le solde de la PSR 2014 versé en juillet 2015, la masse réelle représente 94 % de la masse théorique. Exemple pour SA cela fait pour un agent ayant atteint 100 % aux 3 critères 846 € (900\*94%). Le solde serait donc de 846 – 300(versé au cours de l'année 2014) de 546 € hors éventuellement la majoration exceptionnelle maximale de 600 € réservée à 20 % de l'effectif de la catégorie.

Pour les postes A3 et plus, le DG a adressé une lettre de cadrage aux directeurs.

Le SNPA se tient à votre disposition pour de plus amples informations et ceci quel que soit le classement du poste.

## Etudes missions C et B

Pour les services de la DG, l'étude des missions des C et B administratifs a porté sur environ 150 fiches de postes. Les chefs de services ont été appelés à décrire les missions au quotidien de chacun des agents. Ceci a permis de rattacher des missions à un métier principal.

Ensuite l'étude a été poursuivie sur la base de la fiche métiers avec un listage des activités réellement exercées. Des activités appartenant à d'autres métiers ont pu être identifiées et d'ailleurs cela peut conduire à un métier secondaire.

Ce travail effectué donne un premier indicateur en termes de classement du poste. Depuis quelques jours chaque agent est destinataire de sa fiche de poste. Le retour des avis des intéressés est prévu pour la mi-juillet.

Attention : tous les agents administratifs des catégories C et B doivent être destinataires de leur fiche de poste et sont appelés à en discuter avec leur supérieur hiérarchique, surtout si la fiche de poste ne correspond pas à l'entière réalité des activités exercées.

En octobre une réunion nationale regroupant tous les chefs de service RH des territoires sera pilotée par la DRH afin d'harmoniser le classement des métiers et de procéder au classement des postes.

## Questions diverses

Le prochain CTS se tiendra le 08 octobre

Fin du cts 12 H 40